



CTSD du 21 janvier 2021 Déclaration préalable au titre de la FSU 90

Ce CTSD s'ouvre dans un contexte difficile de crise sanitaire marqué dans notre département par un niveau de contamination toujours élevé ce qui a conduit à prendre la décision de fermer le collège de Valdoie et les classes préparatoires du lycée Courbet, ainsi qu'une classe au lycée professionnel du Follereau... Cette situation n'a pas remis en question le retour des classes de terminales à un fonctionnement normal, et les collèges restent toujours exclus de l'enseignement hybride malgré nos demandes répétées d'enseignement en demi-groupe.

La FSU condamne le fait que la gestion de la crise soit renvoyée au local, laissant les chefs d'établissements prendre des décisions seuls. Cela donne des situations très contrastées d'un endroit à l'autre et ouvre le champ à une concurrence malsaine entre établissements qui ouvriront au plus d'élèves possible, le plus longtemps possible, au mépris de la situation sanitaire. Aucune véritable stratégie de lutte contre le virus n'est mise en œuvre au niveau national. Et c'est dans ce contexte de crise sanitaire que le Ministre de L'Éducation Nationale annonce le démantèlement de la médecine scolaire en la basculant sur les services départementaux ! Sans parler de l'annonce des 1883 suppressions de postes prévues nationalement malgré 43000 élèves supplémentaires à accueillir, faisant exploser les effectifs dans les classes. Les documents qui nous sont présentés pour ce CTSD l'illustrent bien malheureusement.

Cette crise sanitaire aura mis en évidence un nouvel adage : **gouverner ce n'est pas prévoir.**

Pour ce qui est de la préparation de ce CTSD, **la FSU dénonce** la communication tardive des documents, ce qui a mis en péril le travail des représentants du personnel, obligés de travailler dans l'urgence.

Le calendrier adopté est trop serré entre les instances académiques et départementales ce qui pose un problème de communication dans les documents. **La FSU demande** une révision de ce procédé afin de respecter les textes qui prévoient une transmission au moins 8 jours à l'avance. Si une réelle volonté de dialogue social existe, cette requête devrait être entendue...sinon il faudra en tirer des conclusions....

En ce qui concerne la préparation de la rentrée 2021, la lecture des documents communiqués n'a pas été facilitée par le nouvel outil dont s'est doté le Rectorat pour calculer l'IDS. Sous prétexte de simplifier le calcul et de prendre en compte un éventail d'indicateurs plus larges, ce nouveau calcul s'apparente davantage à une usine à gaz et nous regrettons que le rectorat n'ait pu nous fournir un document synthétique et clair qui nous aurait permis de comprendre le calcul de cet IDS... Malgré la demande de **la FSU**, qui craignait des calculs défavorables pour une majorité d'établissements, aucune simulation de l'application de cet outil sur le nouveau classement des collèges et ses impacts n'a été présentée.

La FSU constate que le nouvel IDS favorise une augmentation des seuils d'effectifs de classe dans toutes les catégories. Est-ce une coïncidence avec la prise en compte des élèves ULIS et UP2A dans les effectifs de classe cette année ? Cette augmentation des seuils d'effectifs aura forcément un impact pédagogique, avec des établissements qui se verront contraints d'utiliser leur dotation complémentaire pour créer artificiellement des classes, mettant en péril des dispositifs tels que les dédoublements de classe, ou les co-intervention. Autant de dispositifs qui permettaient d'atténuer la difficulté, dans cette période de crise sanitaire et de confinement qui, on le sait, a accentué les écarts entre les élèves.

Les moyens réservés au fonctionnement de nos établissements montrent encore une fois à quel point nous sommes « choyés » ! La dégradation des conditions de travail se poursuit dans notre département. Le Territoire de Belfort a **fermé 17 classes en l'espace de 2 ans**, à effectifs d'élèves constant. Il rendra en collège cette année **271.25 HP**, l'équivalent de **15 postes**. Au-delà du fait que supprimer des postes dans des établissements n'est pas anodin, il est difficile aussi d'alourdir encore la charge de travail, avec le recours aux HSA, comme si elles n'étaient qu'une variable d'ajustement sans conséquence sur la santé des enseignants. Ce taux d'HSA est en constante augmentation, sans que nous ayons la garantie que la totalité de ces HSA soit effectivement consommée dans les établissements.

Moyens en berne, suppressions de postes, dégradation des conditions de travail, gestion erratique de la crise sanitaire, mépris de la réalité sont quelques-unes des raisons pour lesquelles **la FSU appelle à la grève le 26 janvier** .